



R-co Opal Biens Réels

Rapport annuel

31 décembre 2019

Table des matières

Table des matières	2
1. Informations générales	4
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
2. Caractéristiques principales de l'OPC	6
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
3. Compte-rendu d'activité	8
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	8
3.2 Commentaire de gestion	8
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	11
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	11
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	11
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	11
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	12
4.5 Risque global	12
5. Informations réglementaires	13
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.4 Dispositif de contrôle	15
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	16
5.4 Politique de rémunération	17
6. Certification du commissaire aux comptes	19
7. Comptes annuels	22
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	22
7.1.1 Bilan actif	22
7.1.2 Bilan passif	23
7.1.3 Hors-bilan	24

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	24
8.	Annexes aux comptes annuels	25
8.1	Règles et méthodes comptables	25
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	25
8.1.2	Frais de gestion	27
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	28
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	29
8.3	Compléments d'information	29
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	29
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.5	Créances et dettes : ventilation par nature	31
8.3.6	Capitaux propres	31
8.3.7	Frais de gestion	31
8.3.8	Engagements reçus et donnés	32
8.3.9	Autres informations	32
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	32
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	34
8.3.12	Inventaire en EUR	35

1. Informations générales

R-co Opal Biens Réels est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Le dépositaire a délégué la fonction de conservation des titres financiers étrangers au Conservateur The Bank of New York Mellon SA/NV (Belgique).

Sous délégué de gestion comptable

CACEIS Fund Administration
1-3, Place Valhubert
75013 Paris

1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

Rothschild & Co Asset Management Europe	Pierre Baudard
Société de gestion	Associé-Gérant

1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Valérie Burkhard
Managing Director

Pierre Baudard
Associé-Gérant

1.4 Responsable du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
Signataire : Olivier GALIENNE

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

R-co OPAL Biens Réels a pour objectif de gestion la protection du portefeuille contre la hausse des prix des biens réels, notamment les ressources naturelles, les infrastructures et l'immobilier, sur un horizon de placement largement supérieur à 5 ans.

Il est précisé que le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital.

Indicateur de référence : Aucun indicateur de référence n'est défini. Il ne saurait être attribué au FCP un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur, compte tenu du secteur d'investissement.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en oeuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

2.2 Profil de risque et de rendement

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur des OPCVM exposés sur les biens réels.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Impact des techniques telles que des produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

2.3 Catégories de parts

Le FCP possède deux catégories de part : La part C et F.

Catégorie de parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs	Montant minimum de souscription initiale
Part C	FR0010035592	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 part (valeur liquidative d'origine: 1000€)
Part F	FR0010563064	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 part

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue
R-Co Opal Biens Réels CLASS C	+24,07%
R-Co Opal Biens Réels CLASS F	+23,39%

Note : Les performances passées ne préjugent pas sur les résultats futurs de l'OPC.

3.2 Commentaire de gestion

Dynamisés par le revirement accommodant des banques centrales en janvier 2019 et l'espoir d'un armistice commercial entre les USA et la Chine, les marchés boursiers ont connu jusqu'à la fin du mois d'avril 2019 leur meilleur début d'année depuis 1997, et ce malgré la confirmation d'un ralentissement économique. Le FMI et l'OCDE ont en effet de nouveau coupé leurs prévisions de croissance mondiale en 2019 en raison de la persistance du climat de guerre commerciale. Si les chiffres de croissance aux USA et en zone euro au 1er trimestre 2019 ont surpris à la hausse (grâce essentiellement à des facteurs temporaires), cette embellie ne devrait pas pour autant détourner les banques centrales du statu quo monétaire décidé en début d'année. En revanche, l'activité en Chine a connu fin avril un nouvel accès de faiblesse en dépit des mesures de soutien monétaire et budgétaire déployées par les autorités. Enhardi par le constat d'une économie américaine résistant mieux que la Chine aux tensions commerciales, Donald Trump a décidé contre toute attente de relever les taxes sur 200 Mds US\$ d'importations chinoises, pensant par-là accélérer les négociations à son avantage. Or les Chinois ont immédiatement riposté en relevant les taxes sur 60 Mds US\$ d'importations US à compter du 1er juin. Puis Donald Trump a relancé la crise avec Huawei, acteur majeur dans le déploiement de la future G5, en plaçant cette société sous embargo d'équipements technologiques US pour des raisons de sécurité nationale. En réponse, les Chinois, qui fournissent 80% des besoins américains en terres rares, pourraient envisager d'utiliser cette arme dont ils ont le monopole mondial. Soucieux d'apaiser ses relations avec les autres partenaires commerciaux des USA alors que le conflit avec les Chinois s'envenime, le Président américain a supprimé les taxes douanières sur l'acier et l'aluminium canadien et mexicain, mais aussi reporté de 180 jours sa décision de taxer les automobiles européennes.

Après une année 2018 difficile en termes de performance, nous avons progressivement renforcé le fonds Pictet Timber qui doit bénéficier de toute amélioration ou baisse des anticipations de dégradation économiques. Pour le reste, l'allocation est restée assez stable.

Après la rupture des négociations commerciales début mai, les marchés boursiers ont vécu une période de forte nervosité reflétant les craintes des investisseurs d'un ralentissement

économique mondial plus sévère en cas d'exacerbation des tensions entre les USA et la Chine. La baisse des rendements à 10 ans américains, sous l'effet de la fuite vers la qualité, reflète d'ailleurs la dégradation des anticipations économiques. Si le conflit entre ces deux pays focalise les inquiétudes des investisseurs, d'autres vents contraires pourraient alimenter leur aversion au risque: la faiblesse de quelques indicateurs avancés aux USA signifiant que le pays commence à souffrir de la guerre commerciale et du ralentissement de la demande mondiale sous-jacent; l'aggravation des tensions entre les USA et l'Iran se traduisant par l'envoi préventif de forces aéronavales dans la région; la prolongation du feuilleton du Brexit jusqu'au 31 octobre 2019 provoquant la démission de Theresa May et renforçant le risque d'une sortie de l'UE sans accord ("no deal"); le climat politique délétère aux USA dû à l'antagonisme sans précédent entre Démocrates et Républicains à propos de Donald Trump; les élections européennes aboutissant à la composition d'un Parlement européen où pour la 1ère fois aucune formation n'a de majorité absolue; la remontée du prix du pétrole (près de 30% depuis le début de l'année jusqu'à fin mai) due à un choc d'offre (Venezuela, Lybie et Iran).

Aucun changement n'est à noter au niveau de la sélection des fonds. On notera au cours de la période le renforcement de la thématique énergie mais via des investissements sur les énergies renouvelables. Nous avons pour cela renforcé notre position dans le fonds BGF Sustainable Energy.

Au troisième trimestre, les marchés ont connu une phase de consolidation au cours de laquelle mouvements de hausse et de baisses n'ont cessé de se succéder. L'indice mondial (MSCI World) termine étale en dollar après des fluctuations d'environ 6 points. Les négociations entre les États-Unis et la Chine ont été l'un des principaux catalyseurs de ces différentes variations, au même titre que les données économiques confirmant la dichotomie entre le secteur manufacturier et les services à l'échelle mondiale. Dans ce contexte incertain, nous avons légèrement renforcé nos positions sur la Russie et l'Italie en tout début de période, avec une surpondération de la Zone euro au détriment des États-Unis, essentiellement pour bénéficier de valorisations attrayantes. À l'annonce du relèvement à hauteur de 10% des droits de douane sur 300 milliards de dollars d'importations chinoises, par le biais d'un tweet du Président Trump, les marchés ont violemment corrigé. Nous avons fortement renforcé la couverture du portefeuille via des contrats futures (1) sur l'indice EuroStoxx dès le début du mouvement et avons allégé la partie la plus "value"(2) du portefeuille. La volonté d'apaisement des tensions commerciales affichée par la Chine a permis aux marchés, dès la mi-août, de reprendre des couleurs. La couverture a alors été rapidement levée et, dans le même temps, nous avons augmenté la sensibilité du portefeuille à l'indice EuroStoxx, ainsi qu'aux États-Unis (essentiellement sur des valeurs présentant un fort potentiel de croissance) mais également sur la partie obligataire, avec un renforcement des actifs les plus sensibles à l'évolution des actions (obligations convertibles et à haut rendement).

Aucun changement n'est à noter au niveau de la sélection des fonds. On notera au cours de la période, de nouveau le renforcement de la thématique énergie, toujours via des investissements sur les énergies renouvelables et le fonds BGF Sustainable Energy.

Malgré les nombreux risques, tant politiques qu'économiques, qui ont marqué l'année 2019, cette année restera comme une des meilleures pour beaucoup d'actifs. Une partie de la hausse provient sûrement de l'excès de pessimisme qui avait sévi fin 2018. Pour autant, l'essentiel du rebond peut une nouvelle fois être expliqué par l'action des banques centrales, tant en Europe qu'aux États-Unis. L'assouplissement massif des politiques monétaires opéré en 2019 a été la principale explication de la hausse des marchés. Le "dénouement" pro-Brexit et l'accord commercial sino-américain finalisé en fin d'année auront été les derniers catalyseurs de la hausse des actifs risqués. Finalement, toutes les classes d'actifs (actions,

matières premières, crédit et obligations d'état des pays développés ou émergents) auront délivré des performances positives significatives. On retrouve une nouvelle fois le marché américain en tête des indices actions, avec une hausse de 32% (en euros), quand l'Euro Stoxx progresse de 24.5% et le Topix de 21.5% (en euros). Les actions émergentes progressent de 21.2% (en euros) avec la Russie en tête et une hausse de presque 50%. Du côté des taux, l'Iboxx Euro sovereign s'adjuge presque 7%. Les perspectives macro et micro-économiques restent solides malgré le ralentissement qui s'est matérialisé un peu partout dans le monde. L'année 2019 aura enfin renforcé l'idée que les taux resteront durablement bas, soutenue par la baisse des craintes de récession aux Etats-Unis, contrairement au sentiment qui prévalait à la fin de l'année 2018.

L'allocation est globalement restée stable. Au gré des mouvements de passif, nous avons réduit nos positions sur l'immobilier américain avec l'ETF Ishares US Property Yield ou sur les valeurs minières, avec le fonds BGF World Mining. On notera au cours du mois de novembre, l'arbitrage du fonds Pictet Water vers le fonds BNP Aqua, suite au départ de nombreux membres de l'équipe de gestion de Pictet.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	9 064 309,54 €
AB.EM.INF.A2USDC3D	7 024 656,02 €
BNP PARIBAS AQUA-I	4 550 709,95 €
BRFG NEW A2 C.2DEC	1 764 100,00 €

Table 2. Ventes

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	8 976 589,39 €
PICTET-WATER-I EUR	7 603 920,50 €
AB.EME.INFR.S2UC3D	7 168 149,20 €
ISHARES US PROP.YD	2 524 747,49 €

4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPC n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille

4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants:

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance:

- La rapidité d'exécution;
- Le prix de l'instrument financier;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement;
- La taille de l'ordre;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché);
- Les places de marchés accessibles;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.);
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

5.1.2 Politique d'exécution des ordres

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes:

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants:

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution: le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de:

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité);

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

5.1.4 Dispositif de contrôle

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion:

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à:

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.);
- L'aide à la rencontre avec les entreprises;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants:

- Les classements de place;
- Les commentaires du métier;
- L'analyse de la qualité; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

“Le fonds R-Co Biens Réels respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co pour la Multigestion dont les grands principes sont :

- Le Respect de certaines exclusions,
- L’envoi d’un questionnaire incluant des critères ISR & ESG avant l’entrée en Buy List Long Only
- La capacité à générer (i) une note ESG et (ii) et une empreinte carbone du fonds.

La principale source d’informations utilisée est MSCI ESG Research, qui nous fournit l’essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone.

Des détails additionnels sont disponibles sur demande.”

5.3 Exercice des droits de vote

5.3.1 *Politique de vote*

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l’exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d’exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d’une augmentation de capital défensive si la société fait l’objet d’une OPA
- par décision d’un gérant ou d’un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n’implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l’analyse et l’exercice des résolutions. Nous n’exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d’immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l’OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n’ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d’exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l’intérêt des porteurs de parts de l’OPC

5.3.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d’investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L’analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traités afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf

5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.
- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce que qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et

d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

(1): Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

6. Certification du commissaire aux comptes

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

R-co OPAL BIENS REELS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP R-co OPAL BIENS REELS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co OPAL BIENS REELS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

Société par actions simplifiée au capital de 1 723 940 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA - FR 62 572 028 041
Une entité du Réseau Deloitte

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés


Olivier GALIENNE

7. Comptes annuels

7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	66 404 354,55	59 149 624,87
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	66 404 354,55	59 149 624,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	66 404 354,55	59 149 624,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	111 108,91	305 235,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	111 108,91	305 235,60
Comptes financiers	33 196,29	29 549,33
Liquidités	33 196,29	29 549,33
Total de l'actif	66 548 659,75	59 484 409,80

7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	64 132 416,00	58 706 461,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 967 594,52	1 267 748,24
Résultat de l'exercice (a, b)	-634 799,62	-628 304,71
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	66 465 210,90	59 345 904,62
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	83 448,85	75 840,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	83 448,85	75 840,53
Comptes financiers	0,00	62 664,65
Concours bancaires courants	0,00	62 664,65
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	66 548 659,75	59 484 409,80

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	139,10	161,74
Produits sur actions et valeurs assimilées	86 545,24	98 020,09
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	65 311,25
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	86 684,34	163 493,08
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 685,29	620,26
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	2 685,29	620,26
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	83 999,05	162 872,82
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	746 309,16	765 640,07
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-662 310,11	-602 767,25
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 510,49	-25 537,48
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-634 799,62	-628 304,71

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

8.1.1.4 Titres de créances négociables

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an: Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an: Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

8.1.1.5 OPC détenus

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Les frais de gestion représentent :

- Parts C: 1,45 % l'an des actifs nets quotidiens,
- Parts F: 2,00 % l'an des actifs nets quotidiens.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative.

Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

8.1.3 Affectation des sommes distribuables

8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.
- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

<i>Sommes Distribuables</i>	Parts C & F
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation

8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	59 345 904,62	60 721 243,33
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 470 516,15	12 175 990,76
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 072 111,32	-5 432 489,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 259 813,34	1 457 760,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-181 008,62	-168 005,05
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-4 144,97	-653,64
Différences de change	490 077,64	597 795,14
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	10 818 524,17	-9 402 919,90
Différence d'estimation exercice N	9 565 257,47	-1 253 266,70
Différence d'estimation exercice N-1	1 253 266,70	-8 149 653,20
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-662 310,11	-602 767,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	-50,00	-50,00
Actif net en fin d'exercice	66 465 210,90	59 345 904,62

* N : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50, 00 €.
N-1 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50, 00 €.

8.3 Compléments d'information

8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 198,29	0,05
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	33 198,29	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD		GBP				Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	17 242 909,92	25,94	6 274 770,80	9,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	198,45	0,00	5 304,77	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.5 Créances et dettes: ventilation par nature

	31/12/2019
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	111 108,91
Total des créances	111 108,91
Dettes	
Frais de gestion	83 448,85
Total des dettes	83 448,85

8.3.6 Capitaux propres

8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
R-CO OPAL BIENS REELS C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 872,00000	5 245 320,76
Parts rachetées durant l'exercice	-6 370,00000	-11 667 690,70
Solde net des souscriptions/rachats	-3 498,00000	-6 422 369,94
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 218,12000	225 195,39
Parts rachetées durant l'exercice	-4 116,18000	-404 420,62
Solde net des souscriptions/rachats	-1 898,06000	-179 225,23

8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
R-CO OPAL BIENS REELS C EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
R-CO OPAL BIENS REELS C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	913 465,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	189 971,88
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 858,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	4 043,35

8.3.8 Engagements reçus et donnés

8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

8.3.9 Autres informations

8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 892 577,52
	FR0010680553	MARTIN MAUREL PIERRE CAPITALISATION-I	2 791 722,08
	FR0007442496	R-CO COURT TERME C	87 395,44
	FR0007001581	R-CO MINES D OR	3 013 460,00
Instruments financiers à terme			0,00

8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-634 799,62	-628 304,71
Total	-634 799,62	-628 304,71

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO OPAL BIENS REELS C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-614 878,17	-607 208,08
Total	-614 878,17	-607 208,08

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-19 921,45	-21 096,63
Total	-19 921,45	-21 096,63

8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 967 594,52	1 267 748,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 967 594,52	1 267 748,24

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO OPAL BIENS REELS C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 906 494,19	1 240 567,80
Total	2 906 494,19	1 240 567,80

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	61 100,33	27 180,44
Total	61 100,33	27 180,44

8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	46 545 130,57	53 803 038,88	60 721 243,33	59 345 904,62	66 465 210,90
R-CO OPAL BIENS REELS C EUR					
Actif net en EUR	43 966 873,97	50 919 805,76	58 997 319,48	58 075 448,15	65 099 263,03
Nombre de titres	29 480,00000	28 200,00000	32 296,00000	36 244,00000	32 746,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 491,41	1 805,67	1 826,77	1 602,35	1 988,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-40,81	37,05	46,63	34,22	88,75
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-18,54	-15,39	-17,25	-16,75	-18,77
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR					
Actif net en EUR	2 578 256,60	2 883 233,12	1 723 923,85	1 270 456,47	1 365 947,87
Nombre de titres	31 646,13000	29 391,18000	17 465,93000	14 755,79000	12 857,73000
Valeur liquidative unitaire en EUR	81,47	98,10	98,70	86,10	106,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-2,22	2,01	2,52	1,84	4,75
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,51	-1,32	-1,46	-1,42	-1,54

8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
BELGIQUE				
DPAM INVEST B EQUITIES AGRIVALUE CF	EUR	31 000	5 472 430,00	8,23
TOTAL BELGIQUE			5 472 430,00	8,23
FRANCE				
BNP PARIBAS AQUA-I	EUR	95	4 756 700,35	7,16
MARTIN MAUREL PIERRE CAPITALISATION-I	EUR	8	2 791 722,08	4,20
R-CO COURT TERME C	EUR	22	87 395,44	0,13
R-CO MINES D OR	EUR	46 000	3 013 460,00	4,53
TOTAL FRANCE			10 649 277,87	16,02
IRLANDE				
GUIN.GLOBAL ENERGY CLD EUR D	EUR	643 000	6 153 702,90	9,26
ISHARES FTSE EPR.US PROP. YIELD	EUR	57 500	1 583 412,00	2,38
TOTAL IRLANDE			7 737 114,90	11,64
LUXEMBOURG				
ABER.EM.MKT INF.FQ.A2 USD C.3D	USD	850 000	6 398 152,93	9,63
BRGF NEW ENER.FD A2 C.EUR 2DEC	EUR	500 000	4 760 000,00	7,16
BRGF WLD GOLD A2C C	EUR	83 000	2 485 850,00	3,74
BRGF WLD MINING A2 USD C.2DEC / EX MLIIIF WLD MINING	USD	300 000	10 844 756,99	16,33
IGS GLOB.ENERGY I EUR C.3DEC	EUR	500 000,093	5 685 001,08	8,55
PICTET TIMBER CLI EUR	EUR	35 000	6 097 000,00	9,17
TOTAL LUXEMBOURG			36 270 760,98	54,58
ROYAUME UNI				
GBL LST INFRASTRE B GBP ACC	GBP	1 650 000	6 274 770,80	9,44
TOTAL ROYAUME UNI			6 274 770,80	9,44
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			66 404 354,55	99,91
TOTAL Organismes de placement collectif			66 404 354,55	99,91
Créances			111 108,91	0,17
Dettes			-83 448,85	-0,13
Comptes financiers			33 196,29	0,05
Actif net			66 465 210,90	100,00

R-CO OPAL BIENS REELS C EUR	EUR	32 746,00000	1 988,01	
R-CO OPAL BIENS REELS F EUR	EUR	12 857,73000	106,24	